



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Mercredi 22 juin 2011**

---

## **Les petits Creillois champions de la sécurité routière !**

---

La ville de Creil participe à l'initiative nationale de prévention du risque piéton chez les enfants, consistant à faire passer aux 8-9 ans un permis piéton. La remise officielle des permis se fera

**Jeudi 23 juin 2011**

**à 14h**

**Espace culturel de la Faïencerie**

480 élèves de 22 classes de CE2 se verront ainsi remettre leur diplôme.

Le permis piéton a été créé afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge aux dangers de la route. Il leur permet d'apprendre à se déplacer, seul ou accompagné, dans des espaces tels que le trottoir, la chaussée, en tenant compte des contraintes de l'espace, des dangers et des autres usagers.

Un policier municipal est intervenu auprès des enfants, qui ont ensuite suivi le cycle d'apprentissage avec leur enseignant et passé leur permis et leur code.

En espérant avoir le plaisir de vous accueillir

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr